

Déclaration CFTC au Comité National du 9 décembre 2025 sur CONVERGENCE

Madame l'Administratrice Générale,

Le projet CONVERGENCE est par nature de grande ampleur. A la veille théorique de la bascule vers les nouveaux outils, la CFTC ne peut que rappeler que tous les outils ont été choisis hors consultation des IRP. Les directions, qu'elles soient Générale ou locales, ont systématiquement martelées de faire confiance sur les attendus ; que les outils vont répondre à nos besoins, avec une grande simplicité. Mais il n'a jamais été réellement présenté aux représentants du personnel par une démo, ce qui a naturellement entretenu et amplifié les doutes entre ce qu'il faudrait avoir et ce qu'il fera. Les formations arrivées tardivement peuvent également avoir pour origine le retard pris sur le développement prioritaire des outils.

Pour la CFTC, il est légitime de sursoir à sa mise en place dès lors qu'il ne répond pas correctement aux besoins. Par transparence, la CFTC vous demande d'exprimer clairement sur chaque périmètre ce qui n'est pas opérationnel et le degré peu à très bloquant. Les outils se devaient d'être standard ce qui questionne sur la raison des difficultés de déploiement au CEA.

Le CEA devant être attentif à la maîtrise coût et délais de ces projets, nous vous demandons aussi de présenter le temps nécessaire pour atteindre l'objectif initial d'opérabilité ainsi que les critères d'atteinte des objectifs. Les surcoûts liés au complément et correction de développement, sur des développements nouveaux.

Dans les échanges, des informations contradictoires ont été données : inutile de sauvegarder son contexte pour les salariés et obligation aux managers de le faire manuellement pour leur équipe, leur obligeant d'y consacrer un temps significatif.

En conclusion quand fait-on la passation ? Sur une version minimaliste ? Et devra-t-on essuyer les plâtres pendant plusieurs années comme pour SAP ?